

PROJET PÉDAGOGIQUE



COLONIES DE VACANCES

de 8 à 12 ans

CAMP D'ADOS

de 10 à 14 ans

MINI SEJOUR

de 6 à 9 ans

Été 2026

**Accueil Collectif de Mineurs
Séjours**

Du 20 juillet au 12 août 2026

Directrice : **Flora SIEGWALT--BAUDIN**

Animateur coordinateur : **Lisa PERA**

I. Infos à retenir	4
A. Lieux et dates d'accueil	4
B. Trousseau et autres fournitures	5
C. Adresse et personnes à contacter	5
II. Descriptif du centre	5
A. L'organisateur et la direction des séjours	5
B. Implantation géographique	6
C. Nature et dates des séjours	7
III. Rappel des intentions éducatives de l'organisateur	9
IV. Le public accueilli	10
A. Les tranches d'âge et leurs caractéristiques	10
B. Le nombre de mineurs	11
C. Les conditions d'accueil et attentes spécifiques prévues pour chaque tranche d'âge	11
D. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps	12
E. Les modalités de participation des mineurs	12
V. Les objectifs de l'ACM	12
A. Objectifs pédagogiques	12
B. Le choix du thème et le lien avec les objectifs éducatifs	15
C. Le cadre : Règles de vie, interdits, négociable/non négociable	17
VI. La gestion quotidienne de l'accueil	19
A. L'organisation dans l'espace	19
B. Articulation entre vie quotidienne et activités	20
C. Une journée Type	21
D. La gestion administrative	21
VII. L'équipe d'encadrants	22
A. Nombre et qualification ; critères de recrutement	22
B. Le rôle de chacun et le fonctionnement de l'équipe au quotidien	23
C. L'accompagnement et le rôle de formateur du directeur	24
D. L'organisation des réunions de préparation, de bilan et autres	24
VIII. La communication	25
A. La relation avec les familles	25
B. La relation avec les prestataires extérieurs : mairie, restaurateur...	25
C. La relation avec la presse et avec nos partenaires financiers	26
IX. L'évaluation	26
A. Sur le fonctionnement général du centre	26
B. Sur la relation avec l'extérieur	27
C. Sur la mise en oeuvre des objectifs pédagogique	27

Chers parents, partenaires et membres de l'équipe,

Ce projet pédagogique reflète, je l'espère, les valeurs éducatives que je porte au sein de ces séjours de vacances : la bienveillance, la coopération, l'autonomie, le respect de chacun, l'ouverture au monde, à la nature, à la culture, et aux autres.

Notre ambition est de permettre à chaque enfant de vivre une expérience riche de sens, dans un cadre sécurisé, stimulant, joyeux et porteur de découvertes. Chaque moment de la journée — qu'il soit dédié à une activité ou à la vie quotidienne — devient un espace d'apprentissage, de confiance et de construction de soi. Nous encourageons la curiosité, la créativité, la prise d'initiative et le plaisir d'être ensemble.

Ce projet pédagogique trace les grandes lignes de notre démarche, mais il n'est ni figé, ni fermé. C'est un document vivant, pensé pour évoluer au fil des séjours, des enfants accueillis, des réalités du terrain et des idées de l'équipe. Il a été construit en amont des séjours, sera évalué tout au long de l'été et pourra évoluer au gré des besoins. Je le considère comme un contrat moral collectif auquel chacun — enfants, parents, animateurs, partenaires — peut contribuer.

La communication est au cœur de notre fonctionnement. Elle ne s'arrête pas à un affichage ou un livret. Elle se construit dans le dialogue quotidien, les retours partagés, les temps d'échange que je souhaite ouverts et accessibles. Mon rôle de directrice, c'est aussi cela : être disponible, à l'écoute, ouverte aux remarques, aux propositions, et attentive à ce que chacun puisse trouver sa place dans le séjour.

Je vous remercie pour votre confiance et votre implication à nos côtés. Ensemble, faisons de ces colonies un temps fort dans la vie des enfants, porteur d'expériences collectives et de souvenirs de vacances.

Bien chaleureusement,

Flora SIEGWALT--BAUDIN

Directrice des séjours



I. Infos à retenir

A. Lieux et dates d'accueil

- DU 20 AU 24 JUILLET (semaine 30), **"Camp d'ados"**

> Accueil le lundi 20 juillet entre 7h30 et 9h, à l'arrière du Domaine de l'Enfance, sous la grande tonnelle à côté du campement (parking devant le Pavillon 4).

> Départ le vendredi, entre 17h et 18h. Rendez-vous à l'arrière du Domaine de l'Enfance pour récupérer vos enfants.

- DU 27 AU 31 JUILLET (semaine 31), **"L'aventure gourmande"**

> Accueil le lundi 25 juillet entre 7h30 et 9h, au Pavillon 5.

> Départ le vendredi, entre 17h et 18h. Rendez vous au Pavillon 5 pour récupérer vos enfants.

- DU 3 AU 7 AOÛT (semaine 32), **"A l'oreille des chevaux"**

> Accueil le lundi 3 août entre 7h30 et 9h, au Pavillon 5.

> Départ le vendredi, entre 17h et 18h. Rendez vous au Pavillon 5 pour récupérer vos enfants.

- DU 10 AU 12 AOÛT (semaine 32), **"Stitch à la ferme"**

> Accueil le lundi 10 août entre 7h30 et 9h, au Pavillon 5.

> Départ le mercredi, entre 17h et 18h. Rendez vous au Pavillon 5 pour récupérer vos enfants.



x - Camp d'ados : parking devant le Pavillon 4, accueil sous la grande tonnelle attenante au campement.

x - Pour l'aventure gourmande, A l'oreille des chevaux, Stitch à la ferme : accueil devant le Pavillon 5.

B. Trousseau et autres fournitures

Il est disponible **en annexe** et indique ce qu'il faut glisser dans la valise de votre enfant. Pensez bien aux **casquettes et gourdes**, essentielles en cette période estivale. Si possible, inscrivez le nom de votre enfant sur ses affaires, cela permettra à tout le monde d'identifier à qui appartiennent quelles affaires, et de restituer les objets trouvés à leurs propriétaires.

Le sac de couchage est essentiel pour le "Camp d'ados", et recommandé pour le séjour "À l'oreille des chevaux", au cours duquel **une nuitée sous tente** est proposée.

Si votre enfant a un traitement à prendre, merci de glisser **les médicaments + l'ordonnance** dans un petit sachet type **sac de congélation au nom de l'enfant**, à nous donner en main propre lorsque vous déposez votre enfant. En cas d'énurésie, merci de nous informer et d'ajouter dans la valise de votre enfant, au minimum **2 draps housses imperméables**, et, si besoin, des couches. Nous veillerons à accompagner au mieux votre enfant et à rester discret vis-à-vis de ses camarades.

Vous pouvez également glisser dans un sac au nom de l'enfant **les produits anti-moustiques et les téléphones portables**, que nous préférons récupérer et distribuer aux moments propices (à savoir, les mardis soirs et jeudis soirs pour les téléphones, approximativement entre 17h et 19h ; cf. rubrique IV. C). pour qu'ils soient utilisés à bon escient.

Si vous souhaitez **écrire un courrier** à votre enfant, vous pouvez l'envoyer par la poste à l'adresse de l'Adeppa, en indiquant bien **COLO et le nom et prénom de votre enfant**, mais vous pouvez également nous le donner discrètement en début de séjour et nous indiquer le jour où vous souhaitez qu'il soit distribué. Si vous souhaitez que votre enfant écrive un courrier, pensez à lui fournir des **enveloppes timbrées** et pré-remplies.

L'argent de poche n'est pas nécessaire, il n'y a rien à acheter sur place.

C. Adresse et personnes à contacter

Voir partie **II. a.**, à la page suivante.

II. Descriptif du centre

A. L'organisateur et la direction des séjours

L'Association Départementale d'Education Populaire et de Plein Air (Adeppa), dirigée par M. Gautier Ramonet, est la structure organisatrice. Excepté pour les nuits du 21 et 22 juillet (séjour en itinérance), les Accueils Collectifs de Mineurs (ACM) dont il est question dans ce document, à savoir les séjours, seront hébergés sur la propriété de la structure organisatrice, à l'adresse suivante :

ADEPPA
Avenue Charlemagne
57640 Vigy

Coordonnées de l'organisateur (à privilégier, notamment pour les questions administratives) :

03 87 77 92 09

info@adeppa.eu

Coordonnées de l'équipe en charge des séjours :

Directrice de l'ACM

Flora SIEGWALT--BAUDIN

flora.siegwalt@adeppa.eu

06 33 82 65 26

Animateur à joindre sur place en cas d'absence de la directrice :

Lisa PERA

07 68 20 25 40

B. Implantation géographique

L'Adeppa est implantée à Vigy, une commune mosellane rurale du plateau lorrain. Situé à 15 km de Metz, sur un territoire vallonné, le village est inscrit à l'inventaire des « Paysages remarquables de Lorraine ». La voie verte, accessible aux personnes à mobilité réduite, permet une connexion aux communes et intercommunalités voisines ainsi qu'à un réseau de randonnées, et promeut la découverte des paysages et des espèces qui y vivent, à travers des activités sportives (vélo, rollers, ...) et ludiques (géocaching).

Située à proximité immédiate du bois de Vigy, l'Adeppa est incluse dans une Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF), mais également, dans une Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO). Établis sur la base d'inventaires scientifiques, ces zonages ont permis de mettre en évidence la présence d'espèces et de biotopes dits "remarquables". A proximité de l'Adeppa coulent le Ruisseau des Merles et La Canner, un affluent de la Moselle.

Outre ce patrimoine naturel riche et varié, Vigy dispose d'un patrimoine historique et culturel notable. L'occupation du territoire s'avère ancienne, comme en attestent des vestiges du Néolithique, et la présence d'une voie romaine. La présence de la Source Charlemagne, ainsi que de la chapelle de Notre-Dame de Rabas, sont associées à d'anciennes légendes, qui attirent les pèlerins cheminant vers Saint-Jacques de Compostelle.

Vigy (1700 habitants) fait partie de la Communauté de communes du Haut Chemin - Pays de Pange (CCHCPP) qui regroupe plus de 19 000 habitants. Le village accueille des associations proposant de nombreuses activités culturelles et sportives (randonnée, labyrinthe végétal, vélorail...). Accolée au gymnase intercommunal Paul Vincent, l'Adeppa dispose d'un site de 13 hectares, sur lequel on retrouve divers espaces naturels et/ou aménagés et plusieurs bâtiments : pavillons d'hébergement, bureaux, cantine, espaces d'accueil du public...

L'ensemble permet donc à l'Adeppa d'être le carrefour idéal entre une diversité d'espaces (pédagogiques ou naturels), d'espèces (animales ou végétales), et de publics (jeunes ou adultes, citadins ou ruraux, scolaires ou de loisirs).

C. Nature et dates des séjours

Quatre séjours sont organisés par l'Adeppa durant l'été :

- DU 20 AU 24 JUILLET (semaine 30), "**Camp d'ados**", un camp sous tentes de 5 jours à destination des jeunes de 10 à 14 ans en mode immersion en pleine forêt, comprenant une partie d'itinérance et deux nuits hors de l'Adeppa, en lisière du bois de Saint-Hubert. Nous poserons notre campement à proximité immédiate du chalet de Rabas, où toutes les commodités seront disponibles.

Sac sur le dos, chaussures bien lacées et regard affûté : pars réveiller l'aventurier des bois qui sommeille en toi. Avant de quitter le centre, tu prépareras l'expédition avec le groupe : montage d'une tente, organisation des repas, choix du matériel et de l'itinéraire. Direction le bois de Saint-Hubert, où vous installerez votre campement pour 3 jours et 2 nuits. Entre vie de camp, exploration de la forêt et moments autour du feu, cette expérience te plongera dans une aventure marquante qui te reconnectera à l'essentiel.

Au programme : Randonnée, grands jeux en forêt, traces des animaux sauvages, bushcraft (abri, orientation), découverte de la faune et de la flore forestières, repas trappeur, nuits sous tentes, veillée affût, veillée astronomie...

> Accueil le lundi 20 juillet entre 7h30 et 9h, à l'arrière du Domaine de l'Enfance, sous la grande tonnelle à côté du campement (parking devant le Pavillon 4).

> Départ le vendredi, entre 17h et 18h. Rendez-vous à l'arrière du Domaine de l'Enfance pour récupérer vos enfants.

- DU 27 AU 31 JUILLET (semaine 31), "**L'aventure gourmande**", un séjour de vacances de 5 jours et 4 nuits à destination des enfants de 8 à 12 ans, pour voyager de la terre à l'assiette et s'initier à la cuisine.

Viens découvrir les saveurs du potager et de la ferme. Pour passer aux fourneaux, tu apprendras à récolter les produits de saison et à reconnaître les plantes comestibles. Chaque jour, un petit défi

culinaire sera lancé aux brigades pour tester leur sens du goût, leur créativité et leur esprit d'équipe : préparer un plat salé, faire le goûter, cuisiner au feu ou même concocter le repas des animaux de la ferme. Un mini-concours final complètement toqué permettra à chacun de faire la démonstration de ses talents de grand chef nature.

Au programme : Visite de la ferme, récolte au potager, ramassage des œufs, balade et reconnaissance de plantes sauvages comestibles, apiculture, ateliers cuisine, barbecue nature, brunch, concours de cuisine...

> Accueil le lundi 25 juillet entre 7h30 et 9h, au [Pavillon 5](#).

> Départ le vendredi, entre 17h et 18h. Rendez vous au Pavillon 5 pour récupérer vos enfants.

- DU 3 AU 7 AOÛT (semaine 32), "**A l'oreille des chevaux**", un séjour de vacances de 5 jours et 4 nuits à destination des enfants de 8 à 12 ans, pour découvrir les chevaux autrement, ainsi que des éléments de la culture amérindienne.

Comme les chuchoteurs américains, apprends à vivre en équilibre avec ton environnement, en observant de près la nature et en apprenant le langage secret des chevaux. Grâce à des ateliers ludiques et sécurisés, en carrière ou en balade, tu apprendras à entrer en communication avec ces animaux très sensibles. Aller les chercher au pré, participer aux soins quotidiens seront les premiers gestes pour gagner leur confiance avant de les monter. Une approche tout en douceur, qui t'invitera à développer écoute, attention et respect du bien-être animal.

Au programme : Travail en liberté en carrière, balade à cheval en forêt, voltige, soins aux animaux de la ferme, fabrication d'enrichissements, tir à l'arc, travail du cuir, nuit sous tente à l'Adeppa.....

> Accueil le lundi 3 août entre 7h30 et 9h, au [Pavillon 5](#).

> Départ le vendredi, entre 17h et 18h. Rendez vous au Pavillon 5 pour récupérer vos enfants.

- DU 10 AU 12 AOÛT (semaine 32), "**Stitch à la ferme**", un séjour de vacances de 5 jours et 4 nuits à destination des enfants de 8 à 12 ans, pour développer ton imaginaire et partir à la rencontre d'une créature mystérieuse.

Un drôle d'animal a été aperçu près de la ferme. D'où vient-il ? À quelle espèce appartient-il ? De quoi a-t-il besoin pour vivre sur notre planète ? Pars à l'aventure pour mener l'enquête, apprendre à communiquer avec lui et l'aider à s'adapter à son nouvel environnement. Il te faudra lui créer une cabane bien solide et le nourrir de pancakes de l'espace. Entre rencontre avec les animaux de la ferme, expériences amusantes et jeux en forêt, prépare-toi à une mission haute en couleurs pleine d'imagination !

Au programme : Soins aux animaux de la ferme, balade à poney, jeu de piste, fabrication de cabanes, expériences scientifiques, atelier cuisine, mini-boum phosphorescente.....

> Accueil le lundi 10 août entre 7h30 et 9h, au [Pavillon 5](#).

> Départ le mercredi, entre 17h et 18h. Rendez vous au Pavillon 5 pour récupérer vos enfants.

III. *Rappel des intentions éducatives de l'organisateur*

L'Association Départementale d'Education Populaire et de Plein Air (Adeppa) est née le 25 février 1963 de la volonté de créer un centre permanent de plein air et de formation de cadres ouvert à toutes les associations de jeunesse. Aujourd'hui, les valeurs et intentions éducatives qu'elle promeut reposent sur les principes de l'éducation populaire. **Celles que nous souhaitons mettre en avant lors des séjours apparaissent en rose.**

CONTINUITÉ D'UN HÉRITAGE

L'Adeppa a une longue histoire, un riche passé qu'elle souhaite mettre à profit pour se tourner vers l'avenir

- > Revenir aux sources qui ont forgé notre histoire et qui sont celles de l'Éducation Populaire
- > **Etre pleinement un lieu de l'éducation non formelle**
- > Continuer à être une structure d'accueil, de restauration et d'hébergement en rénovant et adaptant les structures existantes
- > Maîtriser l'équilibre économique en respectant les valeurs de l'économie sociale
- > Répondre aux attentes des organisateurs et des publics
- > Proposer toute une gamme de prestations

IDÉAL–UTOPIE–SENS–ESPOIR

L'Adeppa entend être acteur d'un véritable Projet porteur de Sens, et source d'innovation

- > Élargir notre action à un véritable Projet Politique qui prenne en compte l'individu, le citoyen, le groupe dans sa globalité
- > **Tenter d'apporter des réponses aux questions posées par notre société**
- > Être un lieu permanent d'invention sociale
- > **Renouveler le Sens donné à l'action**

RENOUVEAU-TRANSFORMATION SOCIALE–ENGAGEMENT

L'Adeppa entend être un lieu de véritable changement et d'expérimentation

- > **Se donner les moyens de générer les changements, par l'éveil, l'éducation et la formation tout au long de la vie**
- > Redéfinir les concepts d'éducation et un axe éducation/citoyenneté
- > **Avoir confiance en l'avenir et dans les capacités de chacun**
- > **Accompagner chacun dans le développement de son potentiel et de ses compétences**
- > Être un acteur de développement local
- > **Développer toutes les formes d'animation socio éducatives**

DÉMOCRATIE–LIBERTÉ–ÉQUITÉ–JUSTICE–SOLIDARITÉ

L'Adeppa entend pratiquer au quotidien l'exercice de la démocratie sous toutes ses formes

- > **Former des citoyens responsables**
- > **Aider chacun à devenir autonome, à comprendre ses droits et ses devoirs**
- > Donner l'envie de s'engager, de débattre
- > Accompagner les citoyens en étant force de proposition
- > **Contribuer au lien et à la cohésion sociale**

HARMONIE–ENVIRONNEMENT

L'Adeppa souhaite se démarquer par un art de vivre au quotidien

- > **Contribuer à une éducation harmonieuse, soucieuse de la construction et de l'équilibre de l'individu**
- > **Permettre à chacun de s'épanouir pleinement**

- > Favoriser la compréhension et le respect de l'environnement
- > Évoluer dans un cadre de vie et un contexte apaisant et accueillant

OUVERTURE–ÉCHANGE–RESPECT DE LA DIFFÉRENCE-CULTURE

L'Adeppa désire s'ouvrir sur le monde dans toute sa diversité

> Accueillir tous les publics et être acteur de l'accès aux vacances pour tous

- > Créer un lieu de vie et de brassage de toutes les populations
- > Faire le lien entre culture d'accueil, culture locale et culture d'origine
- > Se réapproprier une culture et dépasser le cadre du folklore pour intégrer dans sa vie des éléments d'acculturation

> Apprendre ensemble à construire la société

- > S'inscrire dans l'espace européen et faciliter l'échange interculturel

RECHERCHE DE LA QUALITÉ

L'Adeppa souhaite se donner les moyens d'aller vers toujours plus de qualité dans l'accueil, le cadre et l'action

> Etre rigoureux dans la conception et la conduite de l'action

> Se doter d'une démarche et d'outils adéquats et efficaces

- > Répondre aux attentes en terme de services et proposer de nouveaux services
- > Développer des activités nouvelles en créant de nouveaux espaces

> Avoir une attention particulière concernant l'accueil des publics en difficultés

IV. Le public accueilli

A. Les tranches d'âge et leurs caractéristiques

Les séjours proposés cette année sont à destination des enfants de 6 à 14 ans.

Le séjour de vacances du 20 au 24 juillet est destiné aux 10-14 ans. Les séjours du 27 au 31 juillet et du 3 au 7 août, sont à destination des 8-12 ans. Un séjour court, du 10 au 12 août, est proposé pour les 6-9 ans.

Entre 6 et 14 ans, les enfants sont en pleine période de développement global : physique, affectif, cognitif et social. Cette tranche d'âge couvre la période scolaire primaire, ainsi que le début du collège, marquée par de grands progrès dans l'autonomie, la pensée logique, la gestion des émotions et les relations sociales.

Besoins communs :

- Sécurité affective : repères clairs, adultes bienveillants, stabilité.
- Activité physique : besoin de se dépenser, jouer, courir.
- Appartenance au groupe : importance des copains, du jeu collectif.
- Reconnaissance : valorisation des efforts, encouragements.
- Découverte : soit d'apprendre par le jeu, l'expérience, les histoires.
- Expression : besoin de parler, de raconter, d'être écouté.
- Cadre clair mais souple : des règles simples, expliquées et justes.

Besoins spécifiques :

6-8 ans	8-10 ans	10-14 ans	Point de vigilance
Identification aux	D'autres personnes	Besoin de se situer	Responsabiliser les

parents du même sexe	deviennent des références (copains, professeur, animateur)	comme 'grands' et rejet des jeux pour les petits	grands vis-à-vis des petits, tout en favorisant l'autonomie chez tous Faire des groupes d'âge si le besoin s'en ressent
Prise de conscience de sa personne et de son corps Exploration du monde, besoin d'expérience et de manipulation	Apparition d'un besoin de compétition, et de se mesurer à l'autre (comparaison)	Besoin de compétition	Aider l'enfant à s'accepter et à accepter l'altérité, à découvrir le monde qui l'entoure et à se situer dans son environnement ; alterner jeux de coopération et de compétition
	Besoin de justice et d'équité	Besoin de justice et d'équité	Veiller à répartir équitablement les rôles, les tâches, à expliquer les décisions, les conséquences des actes de chacun, les mesures de réparation nécessaires
Curiosité du sexe opposé	Début d'une séparation filles/garçons (ne jouent plus ensemble)	La séparation des sexes peut devenir opposition	Accompagner l'enfant vers l'adolescence, être médiateur dans la compréhension du sexe opposé et lors des conflits filles/garçons
Besoin de socialisation (donner, recevoir, échanger)	La socialisation s'affirme (la bande de copains)	Formation de bandes	Accepter les besoins spécifiques tout en favorisant la mixité d'âges, de sexes, de cultures, pour éviter la stigmatisation et l'exclusion

B. Le nombre de mineurs

Les mineurs accueillis, âgés de 6 à 13 ans, seront au nombre de 30 au maximum (20 pour le camp d'ados).

C. Les conditions d'accueil et attentes spécifiques prévues pour chaque tranche d'âge

Les enfants seront accueillis dans un cadre mixte et inclusif, avec une attention particulière aux enfants en situation de vulnérabilité (sociale, familiale, handicap ou autres particularités, etc.).

En particulier pour le séjour court destiné aux enfants de 6 à 9 ans, nous souhaitons permettre aux enfants de trouver facilement et rapidement leurs repères. Pour ce faire, il y aura des animateurs

référents pour chaque chambre, responsables des inventaires et du coucher, afin que les enfants puissent identifier rapidement un adulte de confiance. Cet adulte référent pourra mettre en place des rituels pour permettre aux enfants de trouver leurs marques.

Dans le pavillon, des affiches seront présentes afin de pouvoir guider les enfants de façon plus autonome dans leur vie quotidienne (douches filles / douches garçons / chambre animateur / chambre directeur / infirmerie...).

Par ailleurs, nous souhaitons poursuivre ce qui a été initié lors des années précédentes, à savoir, les enfants pourront, sur leur demande, téléphoner à leurs parents les deuxième et quatrième soirs du séjour. Le premier soir est souvent chargé en émotions : fatigue, excitation, parfois anxiété. Appeler les parents trop tôt peut raviver l'angoisse de séparation au lieu de la calmer, alors qu'attendre permet à l'enfant de s'ancrer dans son nouvel environnement, de trouver ses repères, avant de faire le lien avec la maison. Cela valorise la découverte, l'indépendance, le "grandir loin de chez soi". Bien sûr, nous conserverons une certaine souplesse pour les enfants qui auraient une véritable nécessité d'appeler. Vous pouvez donc fournir un téléphone portable qui sera récupéré puis distribué les mardi et jeudi, entre 17h et 19h approximativement. Un téléphone pourra également être prêté aux enfants n'en disposant pas.

D. Mesures envisagées pour les mineurs atteints de troubles de la santé ou de handicaps

Les responsables des mineurs présentant des troubles de la santé et des handicaps seront contactés par téléphone avant le séjour, afin de mieux comprendre les particularités et difficultés de ces enfants, leurs besoins, et les choses à mettre en œuvre pour que leur séjour se passe au mieux. Ces informations seront transmises à l'équipe pédagogique (assistante sanitaire et animateurs) pour que nous puissions veiller au mieux au bien-être de chaque enfant, et accompagner davantage les enfants en présentant le besoin. L'assistante sanitaire, titulaire d'un minima d'un PSC1 ou équivalent, sera responsable du suivi sanitaire des mineurs, et délivrera les traitements indiqués par une ordonnance. Les animateurs et la directrice pourront servir de médiateurs si l'enfant souhaite s'exprimer au sujet de ses particularités.

E. Les modalités de participation des mineurs

Les enfants sont pleinement considérés comme **acteurs de leur séjour**. Leur participation est encouragée au quotidien, que ce soit dans l'organisation de la vie collective, ou l'expression de leurs besoins et idées.

Des espaces d'expression et **temps de parole réguliers**, formels ou informels (mur d'expression, cercles de discussion, bilans de journée, météo des émotions...), sont proposés pour permettre à chacun de s'exprimer librement.

Les enfants peuvent également **prendre part à la définition des règles de vie**, participer à la décoration et l'aménagement du pavillon pour s'y sentir bien, proposer des projets, assumer des responsabilités adaptées à leur âge (petits services, coin jeux, gestion d'un animal...).

Cette participation vise à renforcer leur **autonomie, leur sens de la coopération et leur implication dans la vie du groupe**, dans le respect de chacun.

V. Les objectifs de l'ACM

A. Objectifs pédagogiques

L'objectif général : proposer une colonie de vacances comme un espace de vie, de découverte et d'épanouissement, où les enfants de 6 à 14 ans peuvent grandir, s'exprimer, coopérer, et construire des apprentissages de manière ludique et non formelle, dans un cadre sécurisant et

stimulant, tout en favorisant la diversité des activités, l'accès à la culture, au sport, à la citoyenneté et à l'environnement.

La colonie s'inscrit dans une démarche d'éducation populaire, au service des **objectifs** suivants :

1. Offrir un cadre éducatif bienveillant et sécurisant

→ Intentions liées :

- Évoluer dans un cadre de vie et un contexte apaisant et accueillant
- Contribuer à une éducation harmonieuse
- Permettre à chacun de s'épanouir pleinement

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en place des repères stables (rituels, lieux, personnes)
- Favoriser un climat de confiance, d'écoute et de respect mutuel
- Assurer un accueil individualisé et bienveillant

2. Favoriser l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté

→ Intentions liées :

- Aider chacun à devenir autonome, à comprendre ses droits et devoirs
- Former des citoyens responsables
- Donner les outils pour exercer sa citoyenneté
- Permettre à chacun de s'exprimer et de s'engager

Objectifs pédagogiques :

- Impliquer les enfants dans les choix et la vie quotidienne du séjour
- Offrir des espaces de responsabilisation (services, petits rôles)
- Organiser des temps d'expression et de débat pour confronter ses idées dans le respect

3. Valoriser l'apprentissage par l'expérience et le jeu

→ Intentions liées :

- Être un lieu d'éducation non formelle
- Se donner les moyens de générer des changements
- Développer toutes les formes d'animation socio-éducatives
- Offrir une palette d'activités répondant aux besoins de groupes

Objectifs pédagogiques :

- Multiplier les activités variées et adaptées à chaque enfant
- Proposer des situations ludiques et concrètes d'apprentissage
- Encourager la créativité, l'exploration, et la dynamique de création

4. Favoriser la coopération, la socialisation et le respect des règles

→ Intentions liées :

- Contribuer à la cohésion sociale
- Contribuer à la socialisation et au respect des règles
- Favoriser la coopération entre enfants de tous horizons

Objectifs pédagogiques :

- Organiser des jeux et projets collectifs

- Favoriser le mélange des groupes et les rencontres
- Inculquer les gestes de bonne santé et les comportements responsables

5. Développer l'imaginaire, la réflexion et la curiosité

→ Intentions liées :

- Développer l'imaginaire
- Nourrir les participants avec des contenus pertinents
- Comprendre les évolutions de la société

Objectifs pédagogiques :

- Proposer des activités de questionnement, d'expression, de création
- Favoriser l'imaginaire par le conte, le jeu, les ateliers artistiques
- Créer des espaces de parole et de réflexion adaptés à l'âge des enfants

6. Encourager la découverte de l'art, de la culture et du patrimoine

→ Intentions liées :

- Permettre à tous l'accès à l'art et à la culture
- Éveiller l'intérêt à toute forme d'arts
- Connaître et pratiquer le patrimoine régional

Objectifs pédagogiques :

- Offrir des ateliers artistiques accessibles à tous
- Sensibiliser les enfants à diverses formes d'expression
- Proposer des visites, créations ou jeux en lien avec le patrimoine local

7. Promouvoir le sport plaisir et les activités de pleine nature

→ Intentions liées :

- Favoriser le sport plaisir
- Aider les jeunes à s'inscrire dans un espace social à travers le sport
- Développer les activités de pleine nature
- Inculquer les gestes de bonne santé
- Donner le goût de l'effort

Objectifs pédagogiques :

- Proposer des activités sportives variées, coopératives ou compétitives, et inclusives
- Utiliser le sport comme levier de bien-être, d'effort et de coopération
- Intégrer la nature comme terrain de jeu, d'aventure et de respect

8. Sensibiliser à l'environnement et à la démarche scientifique

→ Intentions liées :

- Favoriser la compréhension de l'environnement
- Susciter de nouveaux comportements responsables
- Découvrir les activités scientifiques et développer l'implication environnementale

Objectifs pédagogiques :

- Organiser des activités de pleine nature et de découverte environnementale
- Mettre en œuvre des gestes éco responsables au quotidien
- Initier aux sciences par des expériences, observations et explorations

9. Garantir l'accessibilité à tous

→ Intentions liées :

- Accueillir tous les publics
- Être acteur de l'accès aux vacances pour tous
- Avoir une attention particulière concernant l'accueil des publics en difficulté

Objectifs pédagogiques :

- Adapter les activités aux besoins particuliers des enfants
- Être vigilant à l'inclusion et aux différences
- Créer un environnement sans jugement où chacun trouve sa place

10. Soutenir l'équipe dans une démarche cohérente

→ Intentions liées :

- Être rigoureux dans la conduite de l'action
- Se doter d'outils adéquats et efficaces

Objectifs pédagogiques :

- Mettre en place des outils d'observation, d'évaluation et d'ajustement
- Favoriser le travail en équipe et l'analyse des pratiques
- Ancrer l'action dans une logique de projet et de démarche continue

B. Le choix du thème et le lien avec les objectifs éducatifs

Pour être un lieu d'éducation non formelle, nous souhaitons avant tout que les enfants puissent se sentir en vacances, et pour ce faire, rien de mieux selon nous que de proposer des séjours à thème, dans lesquels ils pourront s'évader, dans un imaginaire particulier, ou une thématique qui les inspire. Partir en "colo", c'est aussi avoir l'opportunité de vivre des expériences et des aventures qui diffèrent de notre quotidien, des expériences qui parfois nous bousculent, parfois nous rassurent... des expériences qui nous marquent.

Nos 4 séjours mettent l'accent sur un ou plusieurs objectifs pédagogiques :

- DU 20 AU 24 JUILLET (semaine 30), "**Camp d'ados**", un camp sous tentes de 5 jours à destination des jeunes de 10 à 14 ans en mode immersion en pleine forêt, comprenant une partie d'itinérance et deux nuits hors de l'Adeppa, en lisière du bois de Saint-Hubert. Nous poserons notre campement à proximité immédiate du chalet de Rabas, où toutes les commodités seront disponibles.
 - **2. Favoriser l'autonomie, la responsabilité et la citoyenneté**
 - Apprendre à vivre en collectivité et se débrouiller pour monter une tente, installer son couchage, cuisiner... Nous accompagnerons vos jeunes vers plus d'autonomie, pour qu'ils puissent plus tard se sentir confiants et prêts à organiser eux-mêmes leurs vacances, pour peut-être partir au camping avec leurs amis ?
 - **7. Promouvoir le sport plaisir et les activités de pleine nature**
 - Passer du temps dehors pour découvrir la randonnée, faire des activités physiques sous forme de grands jeux, observer la nature, camper... En bref, vivre dehors, en communion avec la nature... c'est l'objectif de cette semaine ! La nature, plus on l'observe, plus on la sent, plus on la vit, et plus on l'apprécie.
 - **8. Sensibiliser à l'environnement et à la démarche scientifique**
 - Cette semaine, ce sera également l'occasion avec les jeunes de nous questionner sur notre rapport à la nature, et de réfléchir à ce que l'on peut

mettre en place au quotidien, en colo, pour alléger notre empreinte, et nous fondre dans le décor naturel qui nous entoure.

- **9. Garantir l'accessibilité à tous**
 - Cette année, une nouvelle formule est proposée : le séjour avec petite itinérance, à destination d'une nouvelle tranche d'âge, les 10-14 ans, car vos ados aussi ont droit à leurs vacances à l'Adeppa !
- DU 27 AU 31 JUILLET (semaine 31), "**L'aventure gourmande**", un séjour de vacances de 5 jours et 4 nuits à destination des enfants de 8 à 12 ans, pour voyager de la terre à l'assiette et s'initier à la cuisine.
 - **3. Valoriser l'apprentissage par l'expérience et le jeu**
 - Cuisiner : une corvée pour certains, une passion pour d'autres. Ici, la cuisine ne sera pas un besoin (vos enfants seront bien nourris à l'Adeppa !), mais une manière, pour ceux qui le souhaitent, d'apprendre les bases de la cuisine, de découvrir des saveurs, des idées de recettes... par le jeu et le défi, en espérant qu'ils y prennent plaisir, pour peut-être, par la suite, vous donner un coup de pouce pour les repas et goûters du quotidien ?
 - **4. Favoriser la coopération, la socialisation et le respect des règles**
 - Former une brigade et cuisiner en équipe, c'est stimulant, mais ça demande aussi d'apprendre à exprimer ses idées avec clarté, d'écouter les autres, de faire des concessions, de coopérer... de vivre ensemble !
 - **8. Sensibiliser à l'environnement et à la démarche scientifique**
 - La cuisine, c'est un art, mais aussi de la chimie, et des choix à faire... pour l'environnement, ou sa santé. A deux pas du potager, et à proximité de la forêt, l'Adeppa est un lieu idéal pour découvrir de nouveaux aliments et différentes manières de cuisiner.

DU 3 AU 7 AOÛT (semaine 32), "**A l'oreille des chevaux**", un séjour de vacances de 5 jours et 4 nuits à destination des enfants de 8 à 12 ans, pour découvrir les chevaux autrement, ainsi que des éléments de la culture amérindienne.

- **5. Développer l'imaginaire, la réflexion et la curiosité**
 - S'initier à l'équitation et construire une relation avec le cheval, c'est apprendre à se remettre en question, se dépasser, mais aussi être à l'écoute d'un être sensible qui a sa propre manière de communiquer. A nous de tendre l'oreille pour nous ouvrir à un monde différent du nôtre.
- **6. Encourager la découverte de l'art, de la culture et du patrimoine**
 - Nous avons beaucoup de choses à tirer des autres cultures, et notamment du lien qu'entretenaient les amérindiens avec les êtres vivants. Légendes et savoir-faire nous guideront dans un autre univers pour appréhender la nature avec un œil nouveau.
- **7. Promouvoir le sport plaisir et les activités de pleine nature**
 - S'initier à diverses disciplines équestres permet de prendre conscience de son corps, de l'impact de nos mouvements sur un être tiers, tout en s'oxygénant au milieu de la verdure.
- **8. Sensibiliser à l'environnement et à la démarche scientifique**
 - Nous découvrirons les plantes sauvages, comestibles ou toxiques pour les équidés, et visiterons la ferme pédagogique pour prendre soin des animaux et connaître leurs spécificités.

- DU 10 AU 12 AOÛT (semaine 32), “**Stitch à la ferme**”, un séjour de vacances de 5 jours et 4 nuits à destination des enfants de 8 à 12 ans, pour développer ton imaginaire et partir à la rencontre d’une créature mystérieuse.
 - **1. Offrir un cadre éducatif bienveillant et sécurisant**
 - Pour la première expérience en colo de vos enfants, nous veillerons tout particulièrement à ce que chacun puisse s’intégrer, s’approprier les espaces et comprendre le fonctionnement de la vie en groupe.
 - **5. Développer l’imaginaire, la réflexion et la curiosité**
 - Favoriser l’imaginaire par le conte, le jeu, les activités d’expression... et faire vivre aux enfants une aventure auprès d’un personnage qu’ils connaissent peut-être, mais sans écran. Une bonne première expérience en colo entre activités nature, scientifiques, cuisine et approche des animaux.

C. Le cadre : Règles de vie, interdits, négociable/non négociable

1. Règles applicables à tous

Le cadre de vie du séjour repose sur des **règles claires, compréhensibles et adaptées à l’âge des enfants**, visant à garantir la sécurité physique et affective de chacun, le respect du collectif et le bon déroulement des activités. Certaines règles sont **non négociables**, car elles répondent à des exigences de sécurité, de respect des personnes et du matériel, ou au cadre réglementaire de l’accueil collectif de mineurs (ex. : interdiction de la violence, du vol, du non-respect des consignes de sécurité, des intrusions dans les espaces personnels, etc.).

En parallèle, d’autres éléments du vivre-ensemble peuvent faire l’objet de **discussions, d’ajustements ou de co-construction avec les enfants** : formulation des règles, fonctionnement du groupe, organisation de certains temps collectifs, choix des sanctions éducatives proportionnées, etc.

Le cadre n’est donc **ni rigide, ni arbitraire** : il est posé de façon cohérente et bienveillante, et rappelé par l’équipe avec constance. Il s’accompagne toujours d’une **explication du “pourquoi”**, d’un espace de parole pour exprimer les ressentis, et d’un soutien dans la gestion des conflits. Les règles sont aussi un **outil éducatif** pour développer chez les enfants la responsabilité, la solidarité, et le respect des autres

Nous n’attendons pas des enfants qu’ils soient parfaits : chacun a son caractère et a **le droit à l’erreur**. Le rôle de l’équipe est d’**accompagner** chaque enfant dans l’apprentissage du vivre-ensemble et du respect des autres. Toutefois, si des **manquements répétés** sont constatés malgré plusieurs rappels, l’équipe pourra être amenée à **appliquer une sanction éducative**, afin de sensibiliser la personne concernée à l’impact de ce manquement, mais aussi de préserver la sécurité et le bien-être de tous — enfants comme encadrants.

Lorsque cela s’avère nécessaire, une **discussion avec les parents** est engagée pour rechercher des solutions communes. Il est rappelé qu’à l’inscription, les familles s’engagent à ce que leurs enfants — comme elles-mêmes — respectent l’ensemble des personnes présentes sur le centre (enfants, animateurs, usagers du site), ainsi que **les animaux et l’environnement naturel** qui font partie intégrante du lieu de vie.

2. Responsabilités et obligation de l'équipe pédagogique

EN GÉNÉRAL

L'animateur se doit d'être ponctuel et de respecter ses horaires de travail.

Il a pour obligation d'assurer la sécurité physique, morale et mentale des enfants.

Il compte son groupe d'enfants avant et après chacune de ses activités ainsi qu'avant, après et pendant tout déplacement, et a en sa possession la liste des enfants de son groupe.

Il veille à ce qu'aucun enfant ne soit laissé seul pour quelque raison qu'il soit.

Il adopte un langage et un comportement professionnel, adapté et correct avec les enfants, les autres animateurs et sa hiérarchie.

Il prépare des fiches d'animation et assiste aux réunions de préparation ou se tient informé en cas d'absence.

Il propose son activité aux enfants et en présente **un exemple**. Il fait preuve de participation active afin que tous les enfants soient intéressés.

Il prend soin du matériel qui lui est confié et range son lieu d'activité et la réserve.

Il prend connaissance des consignes de sécurité en cas d'incendie, d'intrusion ou de risques majeurs et les fait respecter aux enfants.

Il informe immédiatement sa hiérarchie de tout incident survenu au cours de sa journée, pour que le directeur puisse communiquer avec les personnes concernées (parent, équipe technique).

Il reste courtois avec les parents et fait part à la direction des informations que ceux-ci pourraient lui fournir.

Même en dehors de ses heures de travail, chaque membre de l'équipe veille à adopter un comportement compatible avec l'exercice de ses fonctions et à préserver sa capacité à être pleinement opérationnel pendant son temps de travail, notamment en assurant une gestion responsable de son repos et de sa fatigue.

Pendant toute la durée du séjour, il informe sans délai le directeur de tout état de santé, de fatigue, de stress ou de toute autre difficulté susceptible d'altérer sa vigilance, sa disponibilité ou sa capacité à assurer ses missions dans des conditions satisfaisantes de sécurité et d'accompagnement des mineurs.

REPAS

L'animateur respecte les horaires des repas et, lorsque cela est requis, organise le service de celui-ci en veillant à la sécurité de chacun et au respect des gestes d'hygiène.

EQUIPE DE DIRECTION

La direction sera disponible pour tout renseignement, conseil ou accompagnement de l'animateur.

UTILISATION DU TÉLÉPHONE

L'usage du téléphone portable est autorisé dans le cadre professionnel uniquement. Les communications à caractère personnel reçues ou données au cours du travail doivent être strictement limitées aux cas d'urgence.

Les diffusions sur les réseaux sociaux sont totalement interdites sous peine de sanction.

PAUSE POUR LES FUMEURS

Des pauses cigarette seront autorisées après accord de la direction. Cependant, l'animateur s'éloignera des enfants et ne fumera pas au regard de ces derniers (le site de l'Adeppa étant suffisamment vaste pour ce faire).

ALCOOL ET DROGUES

Il est interdit de consommer toute boisson alcoolisée durant ses heures de travail. Il en va de même pour toutes drogues ou substances illicites. L'animateur doit prendre son poste en étant pleinement sobre et sans être sous l'emprise d'aucune substance susceptible d'altérer sa vigilance, son discernement ou sa capacité à assurer ses missions.

Si de tels faits étaient constatés, l'animateur s'expose immédiatement à des sanctions voire une exclusion du site de l'Adeppa et à des poursuites judiciaires.

TENUES DES ANIMATEURS

L'animateur porte une tenue correcte et adaptée aux activités proposées notamment pour les activités extérieures (kway, casquettes, chaussures adaptées).

TROUSSE DE SECOURS ET MÉDICAMENTS À ADMINISTRER À UN ENFANT

Lors des sorties, l'animateur vérifie la trousse de secours et l'emporte avec lui en étant vigilant qu'aucun enfant n'y ait accès.

L'animateur se tient informé des particularités des enfants dont il est responsable (allergies, traitements...) et veille à détenir sur lui les médicaments nécessaires (ventoline, épiPen...).

Aucun médicament n'est donné à un enfant sans accord préalable de la direction et/ou du SAMU et/ou des parents, en cas d'urgence. Seule la direction se réserve ce droit si une ordonnance est fournie par les parents ou en application d'un PAI (Plan Accompagnement Individualisé).

En cas de doute, l'animateur ne doit pas hésiter à appeler les secours pour avoir l'avis d'un médecin ou être guidé dans les gestes de secours (15 = SAMU, 18 = POMPIERS, 17 = POLICE).

VI. La gestion quotidienne de l'accueil

A. L'organisation dans l'espace

1. Les conditions d'accueil d'une manière générale

Le premier jour, l'accueil se fera dans la salle commune du pavillon d'hébergement. Des activités et jeux de connaissance seront organisés afin de favoriser la cohésion et l'esprit de groupe.

Du 27 juillet au 12 août 2026, les enfants seront hébergés au Pavillon 5, en bas du site de l'Adeppa. Ils prendront la plupart de leurs repas au réfectoire du Pavillon central et auront également l'occasion durant leur séjour de profiter des différents espaces pédagogiques, et de découvrir les abords de l'Adeppa (forêt, ruisseau, village...).

2. Les aménagements extérieurs disponibles

Les espaces extérieurs (prairie, tentes, zone boisée) pourront être utilisés lors des temps calmes et temps libres à condition qu'un animateur en surveillance y soit présent. En outre, un gymnase, des mares, une ferme pédagogique et d'autres équipements sont également disponibles et utilisables lors d'activités spécifiques.

3. Les zones dangereuses et contrôlées

La cuisine et l'infirmierie du pavillon 5 ne seront pas accessibles aux enfants, excepté en cas d'animation "cuisine" ou de besoin. La place à feu pourra servir de lieu de rassemblement, grâce aux rondins disposés autour. L'allumage du feu de camp sera possible en fonction de la réglementation en cours, et les adultes seront toujours présents auprès des enfants à ces moments-là. Concernant les sanitaires, des animateurs resteront à proximité lors du temps des douches pour éviter la mixité en aiguillant les enfants vers les sanitaires filles ou garçons, et être disponibles pour les enfants en cas de besoin.

4. Les salles disponibles et leur affectation

La grande salle du Pavillon 5 servira d'espace de vie collective (petit-déjeuners, temps calmes), mais aussi de lieu d'activité (activités manuelles, jeux de société...), et un espace sera également aménagé dehors pour profiter de l'extérieur et de la fraîcheur sous les arbres.

B. Articulation entre vie quotidienne et activités

1. La nature des activités proposées en fonction des modalités d'accueil et, lorsqu'il s'agit d'activités physiques ou sportives, les conditions dans lesquelles celles-ci sont mises en oeuvre

Les activités proposées sont en lien avec les **thématiques hebdomadaires** et les axes éducatifs du projet. Elles peuvent être encadrées par des animateurs du séjour, des animateurs permanents de la structure (trois animateurs nature présents dans l'équipe pédagogique), ou des intervenants extérieurs.

Les **activités physiques ou sportives** respectent les normes réglementaires en matière d'encadrement et de sécurité. Les activités sportives réglementées sont encadrées par des personnels qualifiés : un éducateur sportif pour le tir à l'arc, et une monitrice équestre. Les enfants participent à ces activités dans une logique de **sport plaisir**, favorisant la découverte, le goût de l'effort et le respect des règles.

Les animations s'appuient sur une **pédagogie active**, en alternant jeux libres, animations dirigées, et projets collectifs, selon les envies des enfants et les ressources du site. Les enfants seront encouragés à participer et seront guidés en cas de difficulté.

2. L'organisation des activités

Chaque journée alterne **temps dirigés** (activités à thème, ateliers) et **temps libres ou semi-dirigés**, avec une attention portée à l'écoute des besoins et des envies. Un **planning prévisionnel** est affiché, mais reste souple pour s'adapter à la météo, à la dynamique de groupe ou à l'enthousiasme spontané des enfants.

3. La répartition des temps respectifs d'activité et de repos

Le rythme de la journée respecte les besoins des enfants :

Réveil échelonné et temps calme le matin ; temps calme après le repas de midi ; douches, goûter et moment de relâche en fin d'après-midi ; puis veillée adaptée à l'âge, suivie d'un **coucher échelonné**. L'équipe veille à ce que chaque enfant bénéficie de **moments de récupération** suffisants, dans un cadre apaisé et encadré. La journée type peut être amenée à évoluer en fonction des besoins et de la fatigue de chacun au cours du séjour.

4. Réveil et coucher

Le **réveil est échelonné** entre 7h30 et 8h45 pour respecter les rythmes de chacun. Des activités douces (jeux de société, coloriages), ou de réveil corporel, sont proposées aux enfants volontaires. Le **coucher échelonné** de 21h30 à 22h00 tient compte de l'âge et de la fatigue. La veillée, qui

clôture chaque journée, est pensée comme un **moment de convivialité, de détente ou de rêverie**.

5. Le temps des repas

Les repas sont des **moments structurants** dans la journée. Le petit-déjeuner est échelonné au pavillon 5 et encadré de manière bienveillante pour encourager une alimentation équilibrée. Les repas principaux ont lieu au **pavillon central**, dans un espace collectif valorisant l'autonomie (self, choix des aliments, entraide). Les animateurs sont présents pour **accompagner les apprentissages sociaux et alimentaires**, tout en favorisant l'autonomie progressive. Certains repas (barbecue, brunch) auront lieu au pavillon 5.

6. Les déplacements

Les déplacements sont pensés comme des **moments de transition sécurisés et éducatifs**. L'équipe veille à encadrer les trajets entre les espaces (pavillon, activités extérieures, forêt, etc.) avec calme, clarté et vigilance, et en suivant la réglementation spécifique lors des déplacements hors du site de l'Adeppa. Ces moments peuvent être utilisés pour chanter, observer la nature, ou introduire l'activité à venir. Des repères visuels ou des jeux de groupe peuvent être mobilisés pour aider à la gestion collective, tout en garantissant les règles de sécurité.

C. Une journée Type

- 7h30-8h45 : réveil échelonné et petit-déjeuner dans le calme + temps libre
- 8h45-9h (voire 9h30) : toilette et habillage, préparation des sacs
- 9h-12h : activités du matin
- 12h-13h : repas
- 13h-13h30 : temps calme
- 13h30-16h30 : activités de l'après midi
- 16h30-17h : goûter
- 17h-18h45 : douches et temps libre
- 19h-20h : repas
- 20h15-21h30 : veillée
- 21h30-22h : coucher échelonné

D. La gestion administrative

La gestion administrative du séjour est essentielle au bon déroulement et au respect du cadre réglementaire des ACM. Elle est assurée principalement par l'équipe de direction, en lien étroit avec l'équipe d'animation.

1. Les documents obligatoires des enfants

Pour chaque enfant accueilli, doivent être fournis par les parents, via Belami :

- **La fiche d'inscription complète**, signée par le représentant légal et accompagnée **des autorisations parentales** (droit à l'image, participation aux activités, déplacements...) et de l'attestation de vaccins à jour, de souscription d'une assurance maladie et responsabilité civile.
- **La fiche sanitaire de liaison**, à jour, précisant notamment les éventuelles allergies, traitements, ou contre-indications.
- Le cas échéant : **ordonnances médicales** et/ou **PAI** (Projet d'Accueil Individualisé) complets.

Tous ces documents sont classés dans un classeur spécifique à l'accueil et conservés en lieu sécurisé mais accessible aux personnes habilitées (directeur, assistant sanitaire, etc.).

2. Le pointage des enfants

Un **registre des présences** est tenu à jour, mentionnant :

- Les horaires d'arrivée et de départ de chaque enfant.
- Le nom de la personne autorisée à le déposer ou le récupérer.
- Les absences, retards ou départs anticipés éventuels (avec motif).

Ce pointage est obligatoire et peut être demandé en cas de contrôle administratif. Il sert également de **référentiel sécurité** en cas d'évacuation.

3. Les documents obligatoires des animateurs

Pour chaque membre de l'équipe, doivent être disponibles sur le lieu d'accueil :

- Photocopie d'une pièce d'identité.
- Copie du diplôme (BAFA, BAFD, PSC1, etc.) ou certificat de formation en cours pour les stagiaires.
- Contrats de travail signés.
- Fiche sanitaire (vaccins obligatoires).

4. Les affichages obligatoires

Certains documents seront **affichés de manière visible** dans le lieu d'accueil :

- Le projet pédagogique.
- Le projet éducatif de l'organisateur.
- La liste nominative de l'équipe d'encadrement, avec les fonctions de chacun.
- Les menus de la semaine.
- Le planning d'activités prévisionnel.
- Le règlement intérieur simplifié pour les enfants.
- Les numéros d'urgence (SAMU, pompiers, SDJES, direction, etc.).
- La copie de l'agrément jeunesse et sports.
- Le protocole sanitaire en vigueur (si applicable).

VII. L'équipe d'encadrants

A. Nombre et qualification ; critères de recrutement

Le taux d'encadrement réglementaire en séjour de vacances pour les enfants de plus de 6 ans est de **1 animateur pour 12 enfants**.

Pour le camp d'ados, du 20 au 24 juillet 2026, l'équipe pédagogique est constituée de **3 personnes** (Lisa PERA, Alexis MARIN, et Flora SIEGWALT--BAUDIN) pour encadrer 20 jeunes de 10 à 14 ans.

Pour les autres séjours, l'équipe est constituée de **5 personnes** :

- **3 animateurs diplômés du BAFA (ou équivalent)**, présents en continu sur le séjour :
 - **Lisa PERA**, animatrice nature titulaire d'un BTS GPN et salariée de l'Adeppa. Elle a le rôle d'animatrice et de directrice adjointe, pour coordonner les activités et veiller au bon déroulement du séjour sur le terrain. Elle détient le pouvoir de décision en cas d'absence momentanée de la directrice. Elle assure également les missions d'assistante sanitaire sur le séjour accueillant les 10-13 ans.

- **Lisa PAVEN**, animatrice BAFA, en licence de maths, et en cursus pour devenir professeure des écoles. Elle a déjà travaillé trois étés à l'Adeppa en tant qu'animatrice au centre aéré et en séjours de vacances. Elle assure également les missions d'assistante sanitaire sur les séjours accueillant les 8-12 ans et les 6-9 ans.
- **Alexis MARIN**, animateur nature titulaire d'un BTS GPN. Il a travaillé comme animateur nature stagiaire à l'Adeppa en 2025.
- **1 animatrice stagiaire**, présente en journée, qui vient renforcer le taux d'encadrement sur les temps d'animation ;
 - **Clara PROYART--GRASEL**, qui a réalisé son stage pratique du BAFA en 2025, et qui a travaillé au centre aéré de l'Adeppa en tant qu'aide-animatrice en 2024. Clara côtoie l'Adeppa depuis son plus jeune âge, et elle est à l'aise aussi bien avec les enfants qu'avec les animaux de la ferme.
- **1 directrice**, garante du projet pédagogique, présente à temps plein sur site.
 - **Flora SIEGWALT--BAUDIN**, animatrice nature salariée de l'Adeppa, titulaire d'un BPJEPS EEDD et du Certificat Complémentaire de Direction d'ACM.

Avec 3 animateurs présents jour et nuit sur site, 36 enfants peuvent être accueillis lors des séjours se déroulant entre le 27 juillet et le 12 août 2026. Néanmoins, pour des raisons logistiques et pour le confort de chacun, enfants comme encadrants, les inscriptions sont ouvertes à 30 enfants.

Les critères de recrutement tiennent compte des diplômes, de l'expérience, mais aussi de la motivation, du sérieux, de l'adhésion aux valeurs du projet, de la capacité à travailler en équipe, à encadrer avec bienveillance, et à être force de proposition. Par ailleurs, les uns et les autres ont déjà eu l'occasion de se côtoyer dans le cadre professionnel, voire de travailler étroitement ensemble pour certains. La complémentarité des profils, ainsi que notre connaissance de l'Adeppa, fait la force de notre équipe.

B. Le rôle de chacun et le fonctionnement de l'équipe au quotidien

4. La relation directeur/organisateur

La directrice est **mandataire du projet éducatif de la structure**. Elle assure le lien entre le terrain (enfants, animateurs, partenaires) et l'organisateur (l'Adeppa). Elle rend compte de l'organisation, des besoins, et fait vivre le projet pédagogique avec l'appui de l'organisateur.

5. La relation directeur/animateur

La directrice garantit le cadre, la sécurité et la cohérence éducative. Elle guide l'équipe, anime les réunions, coordonne les actions, écoute et conseille. Elle soutient les animateurs dans leurs missions tout en encourageant leur autonomie et leur créativité.

6. La relation animateur/animateur

La coopération est essentielle : les animateurs construisent ensemble les animations, s'organisent entre eux pour la vie quotidienne, échangent leurs idées, s'entraident en cas de difficultés. L'équipe est un espace de co-formation et de solidarité.

7. La relation enfant/animateur

Elle est fondée sur la **bienveillance, l'écoute active et la confiance**. L'animateur accompagne l'enfant dans son autonomie, le guide, joue avec lui, pose un cadre clair et respectueux. Il valorise les réussites, apaise les tensions, et favorise l'inclusion de tous.

8. La relation directeur/enfant

Le directeur reste accessible et présent dans la vie quotidienne des enfants. Il peut intervenir en cas de conflit, de doute ou de besoin d'ajustement, mais veille à rester **une figure rassurante et juste**, qui valorise les règles du collectif.

9. Le travail d'équipe

Des temps formalisés de réunion permettent de réguler les tensions, d'adapter l'organisation et de construire ensemble. Hors de ces temps, la collaboration continue par des échanges informels, une veille mutuelle sur les enfants, et la coordination sur le terrain.

10. Les autres relations : prestataires, intervenants, bénévoles...

Des intervenants ponctuels (sportifs, artistes,...) peuvent encadrer des activités spécifiques. Les animateurs restent responsables des enfants durant ces temps. La communication est claire et anticipée.

11. L'aspect sécurité physique et morale des enfants

Tous les membres de l'équipe veillent à la **protection intégrale de l'enfant**, dans une posture de vigilance bienveillante. Respect de la confidentialité, gestion des conflits, attention aux besoins spécifiques et prévention des situations à risque sont au cœur de la pratique quotidienne, afin de garantir au mieux la sécurité physique, psychologique et affective de l'enfant.

C. L'accompagnement et le rôle de formateur du directeur

1. La conception du rôle de formateur du directeur

Le directeur adopte une posture de **formateur de terrain**, en particulier pour les animateurs stagiaires. Il favorise la montée en compétences, l'expérimentation, et encourage la réflexion sur les pratiques.

2. L'accompagnement des animateurs et des stagiaires

Des temps d'observation, de retour individuel et collectif, ainsi que des **feedbacks réguliers** sont prévus pour accompagner chaque membre de l'équipe dans sa formation continue.

3. Les outils et les modalités d'évaluation

Le directeur et/ou le coordinateur suivent chaque stagiaire selon un protocole clair et des critères d'évaluation définis à l'avance (grille de suivi des compétences, fiches d'observation des animations, bilans initiaux, intermédiaires et finaux, réunions d'équipe avec temps de parole et ajustements partagés, voire, retours informels des enfants).

D. L'organisation des réunions de préparation, de bilan et autres

1. Fonction de chaque réunion

Pour organiser le séjour au mieux, s'adapter au cours des séjours et faire le point post-séjours, plusieurs réunions sont organisées au sein de l'équipe pédagogique :

- **Journée de préparation** : apprendre à mieux se connaître, poser le cadre et discuter des contours du projet pédagogique, faire le point sur le rôle de chacun, discuter des thématiques des séjours et organiser les temps d'activité et de vie quotidienne (a eu lieu le 8 mai et le 3 juillet 2026) ;
- **Réunions de préparation**, la veille au soir de chaque séjour : point sur les enfants qui seront accueillis dans la semaine (nombre, particularités et traitements médicamenteux), préparation du matériel et du pavillon, point sur le programme et organisation du déroulement de l'accueil et de la première journée
- **Réunions quotidiennes ou régulières** : régulation du quotidien, points sur les enfants, ajustements sur le déroulement du quotidien et le rôle de chacun, programmation et préparation des activités ;

- **Réunions de bilan** : retour sur l'expérience, évaluation partagée, propositions d'amélioration.

Un point régulier avec la direction de l'Adeppa, le personnel technique, d'intendance, de cuisine et de ménage est prévu afin de garantir une bonne coordination entre les équipes.

2. Les modalités d'organisation

Les réunions sont animées par la direction, avec tour de parole, temps de retour sur les pratiques, et notes de synthèse partagées. Elles sont inscrites dans le planning de l'équipe. La participation active de tous est attendue.

VIII. La communication

La communication est une **composante essentielle du projet pédagogique**. Elle vise à rendre lisibles les intentions éducatives de l'accueil, à renforcer la transparence vis-à-vis des familles, des partenaires et de l'environnement institutionnel, et à valoriser les actions menées.

Elle ne se limite pas à un affichage réglementaire : elle s'inscrit dans une **démarche volontaire de lien, d'écoute et de co-construction** entre tous les acteurs du séjour.

A. La relation avec les familles

1. Mode de fonctionnement : la place de la famille dans l'accueil

Les familles sont considérées comme **des partenaires à part entière** du séjour. Elles détiennent une connaissance précieuse de leur enfant, que l'équipe valorise dès l'accueil.

Le lien de confiance avec les familles est essentiel pour favoriser l'adaptation des enfants, prévenir les incompréhensions, et renforcer la cohérence éducative entre le séjour et la maison.

L'équipe reste **disponible, à l'écoute et ouverte au dialogue**, avant, pendant et après le séjour.

2. Outils pour communiquer

- **Livret de descriptif des séjours et fiches d'inscription** avec les repères essentiels : contacts, trousseau, règlements, horaires d'accueil, droit à l'image, etc.
- **Message collectif aux familles** au début du séjour : email de l'Adeppa concernant le lieu et les horaires d'accueil à l'arrivée et au départ, et l'envoi du projet pédagogique et des menus.
- **Espace d'affichage visible** sur site (planning, menus, documents obligatoires).
- **Photos ou récits d'activités** partagés à l'issue du séjour selon les moyens disponibles (page facebook gérée par la chargée de communication de l'Adeppa, et éventuellement drive ou whatsapp), dans le respect du droit à l'image. Les photos envoyées aux parents ne doivent être partagées sur les réseaux sociaux en aucun cas.
- **Échanges individualisés** en cas de besoin (rendez-vous, appels encadrés, suivi de santé ou de comportement). Les parents ayant porté des indications sur la fiche sanitaire de leur enfant (excepté pour le port de lunettes et d'appareils dentaires) seront contactés en amont du séjour afin de prendre connaissance des particularités des enfants et de communiquer à l'équipe les mesures à mettre en oeuvre pour garantir au mieux l'accueil de ces enfants et tenir compte de leurs besoins spécifiques.
- **Temps de retour et de bilan** à la fin du séjour (goûter partagé, échanges informels ou questionnaire de satisfaction).

B. La relation avec les prestataires extérieurs : mairie, restaurateur...

1. Mode de fonctionnement

Les prestataires sont des **partenaires de terrain** indispensables au bon fonctionnement du séjour.

Qu'ils assurent des fonctions logistiques (prêt de matériel...) ou interviennent dans les animations (intervenants sportifs, culturels...), ils sont intégrés dans une **logique de coopération** autour des valeurs éducatives du projet.

L'équipe d'encadrement veille à garantir **des conditions de collaboration claires et respectueuses**, avec anticipation, information et évaluation partagées.

2. Outils pour communiquer

- **Réunions de préparation ou de coordination** avec les partenaires en amont du séjour (ex : Association des Amis de Rabas pour la location du chalet, Mairie de Saint-Hubert car hébergement du camp d'ados sur leur commune, Sports et Pluriel pour le tir à l'arc, Léo Kanny et Géraldine Grasel qui encadrent les activités musique et équitation, respectivement).
- Un **interlocuteur désigné** (souvent le directeur) assure la fluidité des échanges et la réactivité.

C. La relation avec la presse et avec nos partenaires financiers

1. Objectifs

La relation avec la presse vise à **valoriser les actions éducatives**, à **faire connaître le projet**, et à **montrer l'utilité sociale et culturelle** des séjours de vacances. Il ne s'agit pas d'une simple communication événementielle, mais d'un **outil de reconnaissance** du travail éducatif mené, de l'engagement des équipes, et de l'impact positif sur les enfants.

2. Outils pour communiquer

- **Communiqués de presse ou contact avec les médias locaux** pour annoncer certains événements (ex : veillée spéciale, projet en lien avec la nature...).
- **Invitation des journalistes** sur certaines activités ou temps forts, avec autorisation des familles si captation photo ou vidéo.
- **Mise en valeur des enfants**, de leurs créations ou de leurs apprentissages, dans une logique non commerciale et respectueuse de leur image.
- Le directeur est garant de la **cohérence du message porté à l'extérieur**, en lien avec l'organisateur et la chargée de communication de l'Adeppa (Mme Nadège Speyer).

IX. L'évaluation

L'évaluation est une **démarche transversale et continue** au sein du séjour. Elle permet d'observer, d'ajuster, de comprendre ce qui fonctionne et ce qui peut évoluer. Elle implique l'ensemble des acteurs (direction, animateurs, enfants, familles, partenaires) et contribue à une **amélioration constante du projet pédagogique** et du fonctionnement global.

A. Sur le fonctionnement général du centre

1. Objectifs

- Vérifier la pertinence de l'organisation quotidienne (rythmes, repas, temps calmes...).
- Repérer les points de fluidité ou de tension dans la logistique ou la coordination.
- Identifier les éventuels besoins d'adaptation en cours de séjour.

2. Outils et modalités

- **Observations de terrain** par le directeur et les animateurs (ex. : énergie du groupe, fatigue, conflits, disponibilité des espaces).
- **Réunions quotidiennes ou régulières de l'équipe** pour faire le point sur les réussites et les ajustements à envisager.
- **Bilan final interne**, avec retour écrit ou oral de chaque membre de l'équipe.

B. Sur la relation avec l'extérieur

4. Objectifs

- Évaluer la qualité de la communication et des partenariats (familles, mairie, intervenants, prestataires...).
- Vérifier la fluidité des échanges, la réactivité et le respect des engagements mutuels.
- Identifier les marges de progression dans la coopération externe.

5. Outils et modalités

- **Recueil des retours des familles**, en fin de séjour (questionnaire numérique, discussion informelle).
- **Réunion-bilan avec les partenaires** lorsque cela est pertinent (prestataires réguliers, intervenants associatifs...).
- **Suivi des communications sortantes** : clarté, réactivité, régularité (mails, appels, réunions...).
- **Analyse des retours médias** s'il y a eu relation presse.

C. Sur la mise en oeuvre des objectifs pédagogique

4. Objectifs

- Vérifier si les objectifs annoncés dans le projet pédagogique ont bien été poursuivis.
- Mesurer l'impact des actions sur les enfants : autonomie, coopération, bien-être...
- Ajuster la posture éducative et les méthodes pour les futurs séjours.

5. Outils et modalités

- **Réflexion collective en équipe** : retour sur les pratiques, postures, activités marquantes.
- **Participation des enfants** à l'évaluation : par la parole, dessin, questionnaires adaptés.
- **Lien avec les retours des enfants et familles**, croisé avec nos observations.
- **Grille d'évaluation des objectifs pédagogiques** (remplie par la direction en fin de séjour, ou au fil de l'eau, après retour des différentes parties prenantes).
- **Document de bilan final** incluant les forces, les points d'amélioration, et les pistes d'évolution pour les projets à venir.

Ce document est rédigé et mis en forme par l'équipe d'animation

NOUS CONSEILLONS	QTÉ	VOUS AVEZ MIS	ARRIVÉE AU CENTRE	DÉPART DU CENTRE
VÊTEMENTS				
T-shirt	6			
Short	3			
Pull / sweatshirt	2			
Pantalon	2			
Chaussettes (paire)	6			
Culotte / caleçon / slip	6			
K-Way / vêtement pluie (haut + bas)	1			
Pyjama	2			
CHAUSSURES				
Baskets	1			
Bottes / Chaussures de marche montantes	1			
Chaussons / Claquettes	1			
AFFAIRES DE TOILETTE				
Serviette de bain	2			
Gant de toilette	2			
Trousse de toilettes : Gel douche + shampoing + brosse à cheveux + brosse à dents + dentifrice	1			
Sac pour linge sale				
GÉNÉRAL				
Casquette	1			
Petit sac à dos (pour les sorties)	1			
Gourde	1			
Lunettes de soleil	1			
Maillot de bain	1			
Crème solaire	1			
PARTICULIER				
"Camp d'ados" : tente + matelas de camping + sac de couchage chaud + chaussures de marche	Tente et matelas peuvent être fournis par l'Adeppa Sac de couchage non fourni			
"L'aventure gourmande" : tablier de cuisine				
"À l'oreille des chevaux" : équipement d'équitation (pantalon, bottes, casque) + sac de couchage chaud	Casque peut être fourni par Adeppa Sac de couchage non fourni			
AUTRES (livre, lampe de poche, doudou, photo...)				